



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)

Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)

M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)

Rapport N° 49
COOPERATIVE DE MAI - PRESENTATION DU RAPPORT RELATIF AUX
CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2019

Le Code Général des Collectivités territoriales prévoit que le rapport d'activités produit chaque année par le délégataire sur les conditions d'exécution du service public doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Il sera soumis à l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Vous trouverez ci-dessous, une synthèse du rapport relatif à la gestion de la Coopérative de Mai (exercice 2019). Ce compte-rendu d'activité porte sur la dernière année d'exploitation du contrat de délégation de service public signé fin 2014 entre l'association Pop'Art et la Ville de Clermont-Ferrand pour 5 années (01/01/15-31/12/19).

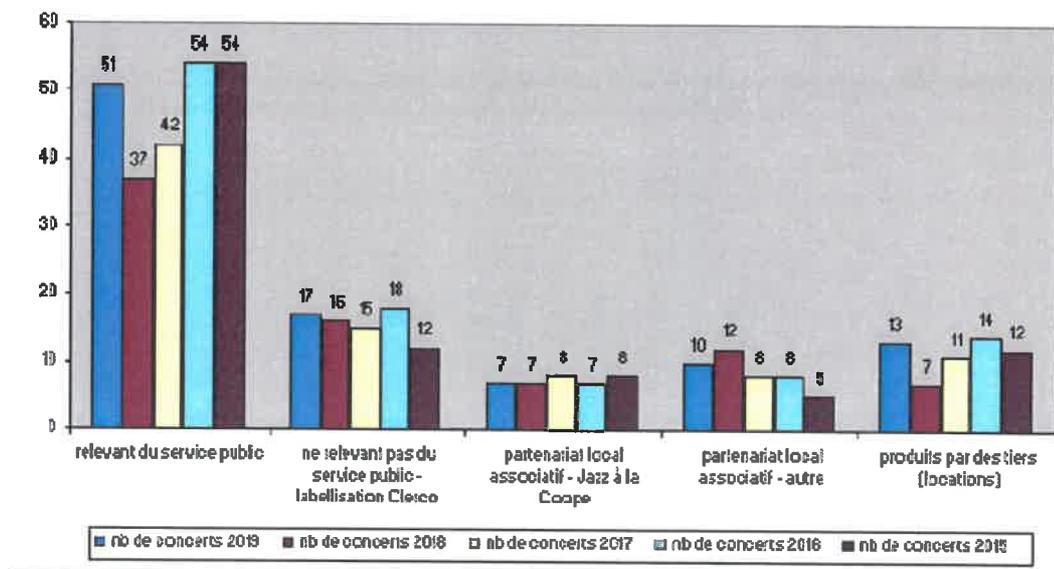
Ce contrat définit des missions et des objectifs précis dans quatre domaines principaux qui sont :

- L'élaboration d'une programmation riche et diversifiée représentant la vitalité des musiques actuelles à travers ses différentes esthétiques et respectant l'équilibre entre artistes de notoriété internationale ou nationale, les nouvelles tendances musicales et l'innovation ainsi que la mise en avant de la scène locale.
- Le soutien à la création musicale en partenariat avec le secteur professionnel au sein d'une démarche cohérente de collaboration avec les autres structures musicales du territoire de l'agglomération.
- L'accompagnement des artistes locaux dans une logique de professionnalisation de façon à contribuer au développement d'une scène locale de qualité en partenariat avec les équipements spécialisés de l'agglomération (Tremplin, Studio Scène, Damier).
- La proposition d'un programme d'actions de développement culturel du territoire conçu pour s'intégrer dans un projet plus global en lien avec les acteurs culturels de la Ville autour notamment d'événements pensés en commun ou d'activités de découvertes, des pratiques musicales.

Mission de diffusion

- 68 concerts produits directement par la Coopérative (contre 53 en 2018) représentant 34 199 spectateurs (contre 32 281 en 2018) dont 31 193 payants, 2 369 invités, et 637 gratuits.
- 51 concerts relevant du service public : 32 concerts « club » (2 de plus que l'objectif), 19 concerts « grande salle » (9 de plus que l'objectif) dont 4 concerts gratuits en club (4 en 2017). Soit un taux de remplissage de 44 % en club et 49 % en grande salle
- 17 concerts ne relevant pas du service public (+ de 20 euros au club et + de 25 euros en grande salle). Soit un taux de remplissage de 56 % pour le Club et 72.5 % pour la grande salle dont 5 concerts complets.
- 40 concerts accueillis, dont 27 dans le cadre des partenariats locaux associatifs (15 en 2018) et 13 dans le cadre de locations par des tiers (2 de moins que l'objectif).
- 3 concerts « hors les murs » respectivement au COSMO, à Electric Palace et un au sommet du Puy-de-Dôme

Evolution du nombre de concerts par catégories de 2019 à 2015



Mission de soutien à la création

- 4 résidences de création pour un total de 13 jours (20 en 2018).
Un projet européen, Archive et 3 projets d'envergure nationale. Aucune création locale.

Il convient de souligner :

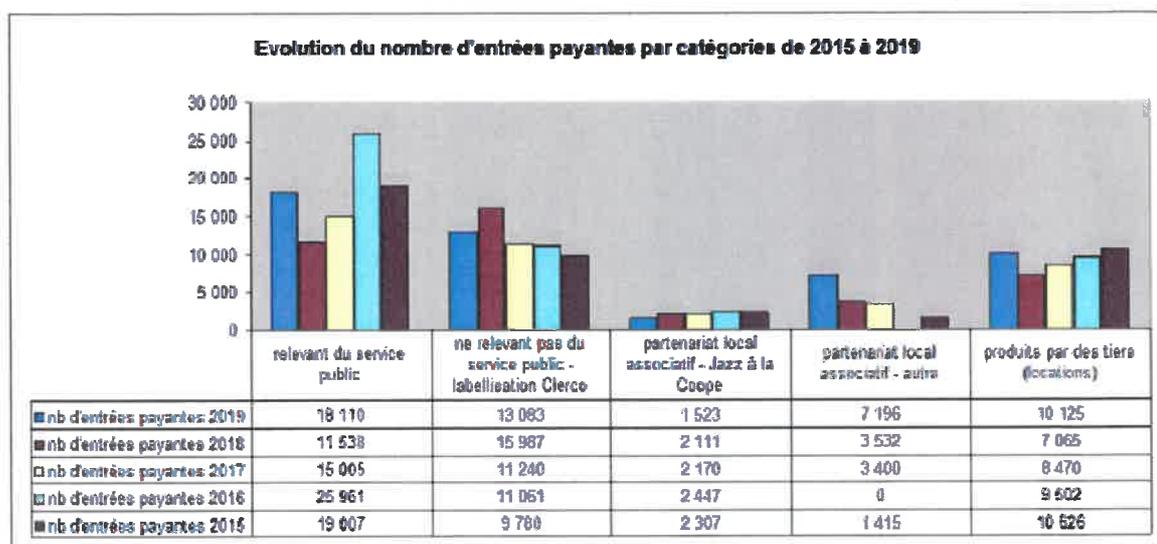
- une forte augmentation du nombre de concerts produits et accueillis par la Coopérative : 111 concerts en 2019 après plusieurs années de baisse (81 en 2018, 84 en 2017, 95 en 2013). Le délégataire est tenu de produire au moins 70 % de la diffusion proposée dans l'établissement, ce qui a été exactement le cas en 2019. On note donc une inversion des équilibres avec une augmentation proportionnelle des concerts accueillis par rapport aux produits.

- un effort maintenu pour représenter les différentes esthétiques musicales, notamment via les partenariats locaux associatifs : Jazz à la Coopé, Trans'Urbaines et Sismic, les Baby Concerts de l'Orchestre d'Auvergne, Hippocampus...

- le développement des hors les murs auprès du secteur privé : Baraka, CE Michelin, Cultura, Cosmo.

Globalement sur la durée du contrat de 2015 à 2019, on assiste à :

- une augmentation du nombre d'entrées payantes pour les concerts ne relevant pas du service public est constatée (+33,7%) ;
- une forte augmentation du nombre d'entrées payantes liées au partenariat local associatif - autre est observée.
- une légère diminution du nombre d'entrées payantes des concerts relevant du service public (-4,7%), qui recouvre d'importantes fluctuations sur la période (de 11 538 en 2018 à 25 961 en 2016).



Dans le cadre de la négociation du nouveau contrat de délégation de service public, la Ville a fait connaître son intention de voir les missions se polariser différemment, sur la diffusion de toutes les esthétiques, le soutien à la création locale, le développement de l'action culturelle et de l'accompagnement des professionnels de la pépinière. Les objectifs fixés ont tenu compte des difficultés rencontrées sur le précédent contrat.

L'association a su faire part de ses difficultés grandissantes à accueillir des résidences de par la concurrence des nouvelles SMAC et de leurs équipements. La Ville a depuis fait le nécessaire et a doté la grande salle d'un système son dernière génération et maintiendra sa dotation pour une location lumière à la pointe.

Elle a également engagé un nouveau marché de programmation pour étudier tous les scénarii nécessaires au nouveau projet de la SMAC (Salle de Musiques Actuelles).

Mission d'accompagnement des acteurs et de structuration du secteur

Mise en place d'un parcours de professionnalisation par le biais de 3 programmes :

- Le Parcours de Développement Artistique (PDA) pour les amateurs en voie de développement

- Le Dispositif d'Appui à la Professionnalisation (DAP) pour les artistes en voie de professionnalisation

Ces deux dispositifs intègrent :

- la diffusion en première partie à la Coopérative de Mai (67 artistes rémunérés) ;
- la programmation de concerts promotionnels pour la scène émergente : 7 réalisés en 2019 (la finale des auditions des Inouïs du Printemps de Bourges, la Nuit du Métal ainsi que 5 éditions des Showcase Club en partenariat avec Imago et le Tremplin) ;
- la diffusion « hors les murs » : 4 concerts donnés à la Maison d'Arrêt de Riom, les Fourmofolies, la scène locale au festival Europavox ou au ciné-musique des Ambiances, les concerts à la fondation Michelin ou au stade Michelin.
- les cartes blanches hors région : 5 actions en 2019 (4 groupes programmés ainsi qu'un groupe planifié pour un Showcase privé au Festival du Printemps de Bourges, une artiste au

Cross Road Festival pour la première fois, 3 groupes programmés au Mama à Paris, 4 groupes programmés aux TransMusicales).

Ces dispositifs, au-delà de l'accès à la scène pour les groupes, permettent de présenter la scène clermontoise au public comme aux professionnels. Ils proposent également une exposition médiatique aux artistes et labels en voie de professionnalisation et de structuration.

- L'Encadrement des Programmateurs Locaux (EPL) pour les associations

Cet accompagnement donne accès à des conditions de production privilégiées pour limiter la prise de risque, et est couplé à un cycle de formation. Les Rendez-vous professionnels de la Pépinière sont aussi l'occasion de faire intervenir des professionnels et ainsi créer des rencontres autour de leurs parcours ou de leur filière avec les opérateurs locaux.

Dans ce cadre, 4 soirées ont été organisées par des opérateurs associatifs locaux, accompagnés sur le plan technique et logistique par l'équipe de la SMAC, et un nouveau programme ressource est né : Accompagnement au Développement de Projets, (ADP), avec la mise en place des 18#30 : 16 rendez-vous professionnels avec intervention de spécialistes du secteur.

- Soutien aux entreprises émergentes de la filière musicale

La Pépinière est prévue comme un incubateur pour les associations locales en développement qui y sont domiciliées, et particulièrement pour les cinq structures hébergées à la Pépinière, qui bénéficient de services mutualisés et d'un accompagnement privilégié.

Elles regroupent **Homework Production, L'Onde Porteuse, L'Épicerie de Nuit, Epic Tour ainsi que la branche associative du Collectif Flower Coast.**

11 autres structures sont domiciliées (3 de plus qu'en 2018) : cette domiciliation permet d'offrir aux structures l'accès à une boîte postale et à la salle de réunion).

Les membres de la Coopérative de Mai participent par ailleurs aux divers rendez-vous professionnels nationaux, tels que les AG de la Fédélima, les congrès du SMA, le réseau Printemps de Bourges, FAIR, Disquaire Day, le MaMA, les tables rondes des acteurs musiques actuelles Auvergne-Rhône-Alpes et du Grand Bureau, les rendez-vous du Damier, ou la présence au conseil d'administration de la société coopérative SoCoop qui développe désormais le logiciel de billetterie SoTicket.

L'action culturelle

Elle peut prendre la forme de partenariats, comme dans le cas du Lycée St Géraud d'Aurillac qui crée des sérigraphies de concerts dans le cadre d'un cursus, ou dans celui des 6 visites « découverte des métiers du spectacle » à destination des collèges et lycées, ou enfin lors des 2 ateliers en milieu pénitentiaire à la Maison d'arrêt de Riom ainsi que la signature d'une convention avec le SPIP63 pour l'accueil d'une personne dans le cadre de Travaux d'Intérêt Général.

Elle se traduit aussi par la diffusion à la Coopérative d'une programmation jeune public : 19 concerts du P'tit Serge qui font partie des parcours culturels de la Ville à destination des 7500 scolaires clermontois. 6 séances scolaires leur sont réservées, pour environ 1500 enfants.

- les Journées Européennes du Patrimoine (visite et découverte des métiers du spectacle)

- les 5 soirées FAC'tory programmées par leurs relais étudiants, dont 3 au Baraka et 2 concerts Dose le son qui ont un objectif pédagogique à destination des collégiens et lycéens afin de les sensibiliser au danger de l'écoute de musique à haut volume.

Autres activités

Les 11 Afterworks attirent en moyenne 2 500 participants le premier jeudi de chaque mois, ce qui atteste que ce rendez-vous convivial est désormais très bien intégré dans le calendrier des Clermontois.

L'association Six-Trois continue ses activités de réinsertion par l'apprentissage des métiers de la restauration, au sein des locaux de la Coopérative de Mai, moyennant une participation de 8 000 € HT en 2019 (9 000€ en 2018) versée à l'association Pop'Art au titre des charges locatives. Elle bénéficie en échange de l'exclusivité pour les prestations de catering.

Les locations de salle pour des événements autres que musicaux permettent d'équilibrer une partie de l'activité de la salle et de tisser des liens avec le milieu des entreprises. Ainsi, en 2019, la Coopérative de Mai a notamment loué ses espaces à la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, Bureau Vallée ou encore à SIGMA.

En 2019, les salles ont été louées à 5 reprises (contre 8 en 2018).

Bilan du fonctionnement

Le compte de résultat présente un total des charges d'exploitation de l'exercice 2019 de 3 091 248 € (3 085 802 € en 2018) et un total des produits d'exploitation de 3 058 002 € (3 072 714 € en 2018).

Soit une faible augmentation de 6 000 € de charges entre 2018 et 2019 (contre une augmentation de 200 000 € entre 2017 et 2018) et une baisse de produits de 14 000 € entre 2018 et 2019 (contre une augmentation de 160 000 € entre 2017 et 2018).

En 2018, le déficit du résultat d'exploitation (-7000 €) avait été compensé par le résultat exceptionnel (+9 000 €), permettant d'afficher un résultat net positif.

En 2019, le résultat d'exploitation est déficitaire (- 30 000 €) au même titre que le résultat exceptionnel (- 12 000 €) soit un résultat net déficitaire à hauteur de - 40 000 €. Ce déficit conséquent n'avait jamais été atteint jusqu'alors sur ces 5 années de contrat.

L'augmentation des frais de production se justifie au regard de l'augmentation de l'activité (+ 15 concerts par rapport à 2018) de même que par l'augmentation systématique des frais d'achats de concerts décriée par toute la filière. Cependant les recettes de billetterie ne viennent pas compenser ni même progresser au même rythme que les achats de concerts. L'association a fait savoir lors de son assemblée générale sa volonté de travailler sur de nouveaux tarifs et une meilleure stratégie de billetterie.

Par ailleurs, après une augmentation constante de 2015 à 2018, les charges de personnel permanent sont en diminution en 2019 (- 142 000 €).

D'un point de vue global, les subventions et mécénats s'élèvent à 1 076 037 €.

La Coopérative de Mai bénéficie des financements publics suivants :

- DRAC Auvergne 160 000 €
- Conseil Régional 80 000 €
- Conseil Départemental 62 000 €
- Clermont Auvergne Métropole 120 000 €

La participation de la Ville, propriétaire des locaux, s'est élevée à 577 000 € TTC, auxquels s'ajoutent 40 500 € TTC au titre de la compensation pour la location annuelle par l'association de l'équipement lumière.

Enfin, la Coopérative de Mai a 3 mécènes : la Fondation Michelin (30 000 € par an pour une durée de 3 ans renouvelée jusqu'en 2020), l'Imprimerie Decombat (3 500 €) et la Banque Populaire (15 000 €).

Redevance d'affermage :

Redevance fixe (fixée contractuellement) : 6 000 € HT

Redevance variable sur le calcul suivant : 18 965 € HT

50% des excédents d'exploitation sur les locations grande salle : 11 053 € HT

30% des excédents d'exploitation sur les événements (soirées et afterworks) : 7 912 € HT

Total de la redevance 2019 : 24 965 € HT (27 207,32 € HT en 2018, soit une baisse de 10,6 %)

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de prendre acte de la communication de ce rapport (intégralité du rapport en annexe sur CD-ROM).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **21 DEC, 2020**

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVESSE





Association Pop'Art
Bilan d'activité – La Coopérative de Mai
Année 2019



Table des matières

I.	Introduction.....	3
II.	Les Missions de service public.....	3
A.	3.1 Diffusion – Production de concerts – Aide à la création	3
1.	3.1.1. La production de concerts.....	3
2.	3.1.2. Les concerts « partenariat local associatif ».....	7
3.	3.1.3. Les concerts produits par des tiers (locations) :.....	9
4.	Les concerts HLM :	10
5.	3.1.4. Le soutien à la création :	10
B.	3.2 Accompagnement des acteurs et structuration du secteur.....	11
1.	3.2.1. Accompagnement des artistes locaux.....	11
2.	3.2.2. Accompagnement des opérateurs en voie de professionnalisation	15
3.	3.2.3. Soutien aux entreprises émergentes de la filière musicale	17
4.	3.2.4. Structuration du secteur	18
C.	3.3. Action culturelle	18
1.	3.3.1. Activité :.....	18
2.	3.3.2. Partenariat à des fins d’AC :	19
3.	3.3.3. Objectifs (min 10 par an) :	19
III.	Les autres activités ne relevant pas des missions de service public :	21
A.	Exploitation du bar	21
B.	Catering et restauration	22
C.	Location de salle pour des évènements autres que musicaux.....	22
D.	Partenariats et Mécénat.....	22



I. Introduction

L'association Pop'Art a été retenue une nouvelle fois pour la gestion de la Coopérative de Mai à la faveur d'un nouveau contrat de délégation de service public signé à la fin de l'année 2014. Ce nouveau contrat, sous la forme d'un affermage, a une durée de 5 ans et court donc jusqu'à la fin 2019. Il s'agit donc de la dernière année de ce contrat.

Les missions confiées à l'association Pop'Art ont été fléchées de manière précise et comportent 3 axes principaux : la diffusion et la création de spectacle, l'accompagnement des acteurs et la structuration du secteur et enfin, l'action culturelle.

II. Les Missions de service public

A. 3.1 Diffusion – Production de concerts – Aide à la création

1. 3.1.1. La production de concerts

✓ Descriptif de la mission :

L'activité de diffusion de concerts de musiques actuelles représente la part la plus importante de l'activité de l'association. Elle occupe une place prépondérante et mobilise une part très majoritaire des moyens financiers, humains et matériels. Les objectifs sont de proposer une programmation « Musiques Actuelles » régulière et diversifiée, balayant toutes les esthétiques musicales et proposant aussi bien des artistes nationaux, internationaux avec une forte notoriété que des artistes émergents locaux (ou non) sans public constitué. La politique tarifaire se doit d'être accessible au plus grand nombre puisqu'elle bénéficie d'une compensation de service public. La production et l'accueil de cette programmation doit représenter au moins 70% des événements qui se déroulent à la Coopérative de Mai.

L'utilisation du Club est l'outil prépondérant car il est parfaitement adapté à la diffusion des groupes en voie de professionnalisation et aux découvertes musicales.

✓ Programmation relevant du service public :

- Objectif :
 - Club : 30 concerts (entre 28 et 32) à moins de 20€ (tarif location sur place)
 - Grande salle : 10 concerts (entre 8 et 12) à moins de 25€ (tarif location sur place)
- Réalisés au 31/12/2019 :
 - Club : **32** – 2 de plus que l'objectif moyen (29 en 2016, 31 en 2017, 23 en 2018)

Date	Production Club -20€
31/01/2019	AGAR AGAR
12/02/2019	WARMDUSCHER
13/02/2019	JOHNNY OSBOURNE & THE HOMEGROWN BAND



20/02/2019	LES NUITS DE L'ALLIGATOR
05/03/2019	SMASH HIT COMBO + FATASS
08/03/2019	THOMAS KAHN RELEASE PARTY
13/03/2019	RENDEZ-VOUS
15/03/2019	BERTRAND BELIN + CHEVALREX
22/03/2019	FRANK CARTER & THE RATTLESNAKES
30/03/2019	"FAIR : LE TOUR" INÜIT - LA CHICA
26/04/2019	JOHN BRASSETT
27/04/2019	BATTLE BEAST
03/05/2019	TOURNEE EUROPAVOX
10/05/2019	L.A.N.E. - SOFY MAJOR
11/05/2019	LITTLE BOB BLUES BASTARDS - 30 ANS RADIO ARVERNE
15/05/2019	JON SPENCER & THE HIT MAKERS
22/05/2019	O - OLIVIER MARGUERIT + THOUSAND
07/06/2019	KOKOKO
13/09/2019	CLUB EUROPAVOX
16/09/2019	MYSTIC BRAVES - JACUZZI BOYS
02/10/2019	PAPOOZ - TEEERS
05/10/2019	MANU CHAO PRESENTE "SIBERIE M'ETAIT CONTEE"
08/10/2019	DAUGHTERS - UNTITLED WITH DRUMS
09/10/2019	HERVE - NELSON BEER - ILLUSTRE
24/10/2019	LYSISTRATA - IT IT ANITA
28/10/2019	LOLO ZOUAÏ
30/10/2019	CLUB EUROPAVOX : WHISPERING SONS - MOLCHAT DOMA
08/11/2019	MERMONTE
13/11/2019	SEUN KUTI & EGYPT 80
20/11/2019	WITCHFINDER + MARS RED SKY
29/11/2019	FRENCH 79 LIVE
10/12/2019	MUTHONI DRUMMER QUEEN

Parmi ces 32 concerts à moins de 20€, 4 ont été gratuits (637 personnes) contre 4 en 2018 (555 personnes) et 6 en 2017 (1 0411 personnes).

Donc 28 concerts payants pour une fréquentation de 5 926 personnes (4 924 payants, 1 002 exos) pour un taux de remplissage de 43,65%.

A titre de comparaison, en 2018, 19 concerts payants pour une fréquentation de 4 066 personnes (3 522 payants, 544 exos) pour un taux de remplissage de 46,5%. En 2017, 25 concerts payants, une fréquentation de 4 446 personnes (3 912 payants, 766 exos) pour un taux de remplissage moyen de 40%. En 2016, 25 concerts payants à moins de 20€, 5 622 personnes (4 286 payants, 1 336 exos) pour un taux de remplissage moyen de 48%.

On observe donc une fréquentation en hausse due à l'augmentation du nombre de concerts proposés. Le taux de remplissage est en léger recul (211 personnes en moyenne par concert en 2019 contre 214 en 2018).

La fréquentation totale s'élève à 6 563 sur cette activité (4 621 en 2018, 5 719 en 2017).

➤ Grande salle : 19 concerts, 9 de plus que l'objectif moyen

Date	Production GS -25€
12/01/2019	LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI
23/01/2019	AVATAR
22/02/2019	ARTHUR H
09/03/2019	THYLACINE
21/03/2019	MAHOM RELEASE PARTY
28/03/2019	HAMZA
10/04/2019	GROUNDATION



18/04/2019	ODEZENNE
25/04/2019	BERYWAM
04/05/2019	CABALLERO & JEANJASS
14/05/2019	MIOSSEC
26/05/2019	CIGARETTES AFTER SEX
08/09/2019	LEE FIELDS & THE EXPRESSIONS
11/10/2019	DELUXE
29/10/2019	MAX ROMEO - THE GLADIATORS
02/11/2019	LUDWIG VON 88
23/11/2019	RK
30/11/2019	L'EPEE + SERATONES
01/12/2019	THE TOY DOLLS

Pour ces 19 concerts en grande salle, la fréquentation s'élève à 13 891 spectateurs (13 186 payants, 705 exos). Le taux de remplissage est de 49%.

Le taux de remplissage sur cette activité est également en légère baisse avec en moyenne 731 personnes présentes contre 783 en 2018.

A titre de comparaison, en 2018, nous avons produit 14 concerts en GS (10 971 spectateurs, 8 016 payants payants, 705 exos et 2 417 gratuits) pour un taux de remplissage de 52%.

Cette baisse de taux de remplissage s'explique par le fait que certains concerts ont été présentés en grande salle car techniquement inadaptés au Club mais dont la fréquentation n'a pas dépassé les 400 personnes (Toy Dolls, L'épée, Miossec par exemple).

Cette année, 4 concerts ont dépassé le seuil des 1 100 payants (quasi complet) : RK, Deluxe, Caballero & JeanJass et Arthur H.

En 2018, sur les 14 concerts produits, seuls 2 avaient atteint ce montant (Thérapie Taxi et Roméo & Elvis).

Comme pour la production de concerts au club, la fréquentation a progressé (+ 2 920) grâce à la hausse du nombre de concerts.

*Pour résumer, la production propre relevant des missions de service public a été de **32 concerts au Club** et de **19 concerts en grande salle** soit un total de **51 concerts (37 en 2018)**. Les objectifs minimums fixés par le contrat de délégation s'élèvent à 28 concerts au Club et 8 concerts en grande salle, soit 36 concerts*

*La fréquentation s'élève au total à **20 454 personnes** (+ 4 872 par rapport à 2018)*

14 concerts de plus ont été produits cette année par rapport à 2018 (+ 38%).

- ✓ La programmation ne relevant pas du service public (concerts supplémentaires) :
 - Pas plus de **20** par an – **1** concerts supplémentaires

Au club (+20€) : **5** (2 en 2018, 4 en 2017)

Date	Production Club +20€
------	----------------------



30/01/2019	RADIO ELVIS
19/02/2019	BRENDAN PERRY
12/04/2019	LOU DOILLON
22/10/2019	KEREN ANN
26/11/2019	CHICAGO BLUES FESTIVAL - 50TH ANNIVERSARY TOUR

Cinq concerts ont été produits au Club avec des prix de place supérieur à 20€, il s'agit en général d'artistes de renommée ou rares, comme Lou Doillon et Brendan Perry. La fréquentation s'est élevée à 1 286 (1 133 payants et 153 exos) soit un remplissage de 56% (43% en 2018), soit une moyenne de 257 spectateurs par concert.

En grande salle (+25€) : **12** (14 en 2018, 11 en 2017)

Date	Production Grande salle +25€
21/01/2019	PETER HOOK & THE LIGHT
24/01/2019	LES NEGRESSES VERTES
09/02/2019	SCH
05/04/2019	BILL DERAIME
11/04/2019	YOUSSOUPHA
13/05/2019	ARCHIVE
22/06/2019	DROPKICK MURPHYS
24/09/2019	CATHERINE RINGER
05/10/2019	CALYPSO ROSE
14/11/2019	THOMAS VDB - BON CHIENCHIEN
21/11/2019	ETIENNE DAHO
06/12/2019	IZIA

Il s'agit en général de concerts avec des artistes à forte notoriété et dont le montant des contrats sont élevés.

En termes de prix de place, la moyenne du tarif en location de ces concerts est de 29,50€. Le concert avec le prix de place le plus élevés a été celui d'Etienne Daho (38€).

Ces concerts connaissent une forte affluence puisqu'ils ont fait se déplacer quelques 12 459 personnes (11 950 payants, 509 exos) pour un taux de remplissage de 72,5% soit 1 087 personnes en moyenne à ces concerts. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'année dernière (80%) mais s'explique par relative faible fréquentation sur les concerts de Bill Deraime et Peter Hook, produits en grande salle principalement pour des raisons techniques. 5 d'entre eux ont été complets (Archive, Dropkick Murphys, Catherine Ringer, Calypso Rose et Etienne Daho).

*Pour résumer, la production propre de concerts ne relevant pas de missions de service public a été de **5** concerts au Club et de **12** concerts en grande salle soit un total de **17***

La fréquentation s'élève au total à 13 083 personnes (16 702 en 2018).



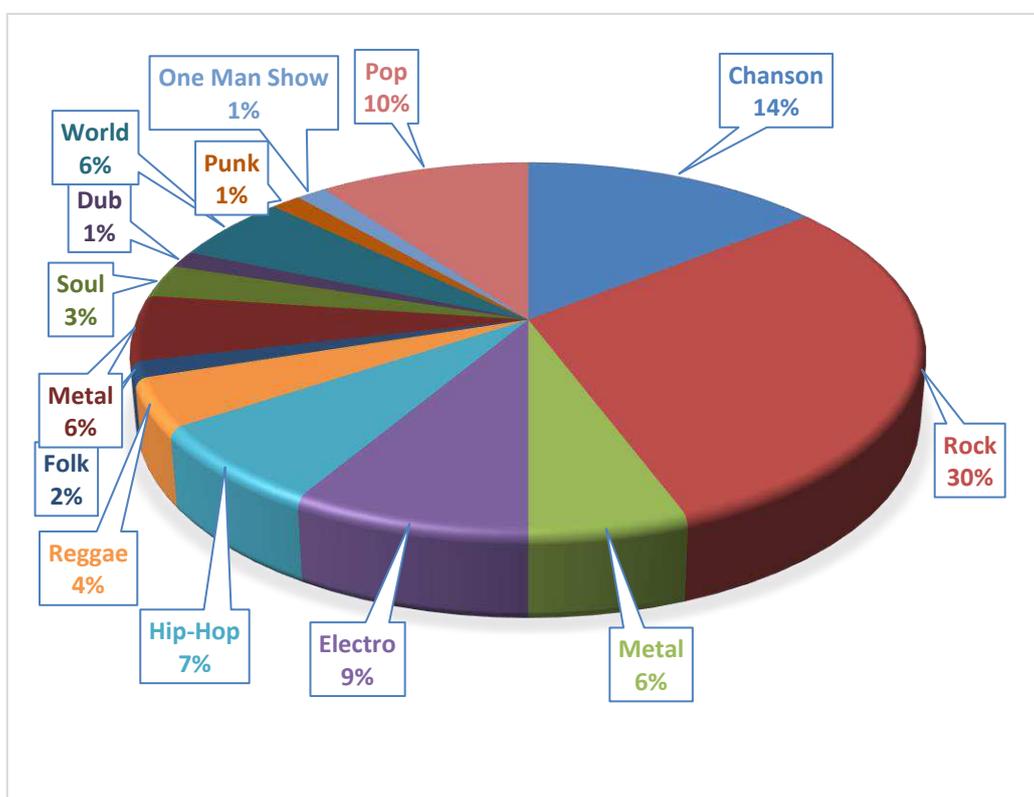
En 2019, la production propre de concerts a été de :

37 concerts au Club (25 en 2018) pour une fréquentation de 7 849 personnes (6 057 payants, 1 155 exos et 637 gratuits)

31 concerts en grande salle (28 en 2018) pour une fréquentation de 26 350 personnes (25 136 payants, 1 214 exos)

Au total, **68 spectacles produits** (53 en 2018, + 15) pour une fréquentation de 34 199 personnes (31 193 payants, 2 369 exos, 637 gratuits).

Les styles programmés :



2. 3.1.2. Les concerts « partenariat local associatif »

La Coopérative de Mai étant l'équipement le plus performant et structurant du territoire, il se doit d'être accessible aux programmeurs locaux. L'objectif est de contribuer par le biais d'une action partenariale, à la diversité des esthétiques musicales en accueillant des programmeurs dans des conditions favorables à la production d'un évènement présentant une esthétique peu représentée dans la programmation habituelle.

Il s'agit notamment de proposer au public la programmation « Jazz » de l'association Happy bop dirigée par Stéphane Mikaelian. Ce programme s'adresse également aux programmeurs de musiques du monde, traditionnelles ou urbaines.

- ✓ Conditions des concerts accueillis :



- Club : 500€ HT
- Grande Salle : 10% de la recette de billetterie HT
- ✓ Diversification vers le jazz :
 - Objectif Jazz à la Coopé : 10 soirées au club par saison en fonction de la programmation de l'association Happy Bop
 - Réalisées au 31/12/2019 : 7

Date	Partenariat Local Associatif - JALC
08/02/2019	LISA SIMONE
14/03/2019	THEO CROKER
29/03/2019	SLY & ROBBIE MEET NILS PETTER MOLVAER
16/05/2019	KOKOROKO
16/10/2019	ABRAHAM INC.
19/11/2019	BILAL
11/12/2019	MANU KATCHE

Happybop a présenté 7 soirées à la Coopérative de Mai, 5 concerts au Club et 2 en grande salle (Lisa Simone et Abraham Inc).

Le bilan quantitatif de l'accueil de la saison jazz de Stéphane Mikaelian fait apparaître une fréquentation de 1 861 personnes (1 523 payants, 338 exos) contre 2 463 personnes (2 111 payants, 352 exos) en 2018 et 2 561 personnes en 2017. Les concerts organisés au Club accueillent en moyenne 180 personnes avec un taux de remplissage de 39%. En 2018, c'était en moyenne 253 personnes avec un taux de remplissage de 55%.

En grande salle, sur les deux dates proposées, la fréquentation moyenne est de 480 spectateurs (598 en 2018).

- ✓ Autres diversifications (hors accompagnement professionnalisant) :
 - Objectif : 3 soirées en grande salle, 5 soirées au club
 - Réalisées au 31/12/2019 : 10 concerts, 1 au Club et 9 en grande salle

Grande salle :

Date	Partenariat Local Associatif – Grande salle	
01/02/2019	PROJECT PHOENIX PAR PROJECT MOON	Asso Project Moon
30/03/2019	MIDNIGHT CONCERT	Orchestre d'Auvergne
08/06/2019	FANICKO + CIE BÂ NOMA + KPITEN LUI'S	Asso Afro Events
10/10/2019	CLERMONT FETE SES ETUDIANTS	Ville Clermont-Ferrand
18/10/2019	SISMIC #5	Asso EDN
19/10/2019	SISMIC #5	Asso EDN
26/10/2019	HIPPOCAMPUS : TIKEN JAH FAKOLY	Asso Hippocampus
31/10/2019	PROJECT MOON	Asso Project Moon

Une après-midi que nous accueillons depuis longtemps mais qui n'est pas vraiment un concert, il s'agit de la battle de Hip-Hop organisée par l'association Prémudanse

Date	PLA Grande Salle – Autre spectacle	
20/10/2019	TRANS'URBAINES BATTLE 2019	Asso Pémudanse



Club :

PLA Club - Concerts		
18/01/2019	HIPPOCAMPUS - HAMZA	Asso Hippocampus

Sur les 10 concerts présentés, 1 a été gratuit, celui du tremplin Sound's Shot (Clermont fête ses étudiants) qui a accueilli près de 700 personnes (entrée et sortie libre) tout au long de la soirée.

La fréquentation des autres concerts s'élève à 6 603 personnes réparties en 6 188 payants et 415 invitations) contre 3 853 personnes en 2018.

Nous remarquons que les producteurs locaux ont de plus en plus tendance à préférer produire un concert en grande salle du fait des conditions financières attractives et la possibilité d'atteindre plus facilement l'équilibre qu'un concert dans la petite salle.

Cette année, 3 concerts ont affiché complet (ou presque) en grande salle, il s'agit d'une soirée du Festival SISMIC (EDN), une soirée « Project Moon » et la soirée du festival Hippocampus.

Nous avons inclus dans ce dispositif les concerts « très jeune public » présenté par l'Orchestre d'Auvergne intitulés « Baby Concert » et réservés aux enfants de moins de deux ans ! Trois matinées de trois représentations qui ont accueilli 394 bébés et 614 parents soit 1 008 spectateurs.

Date	Baby Concerts
24/02/2019	"LE BABY CONCERT - LES MATERNELLES " PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
24/02/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
24/02/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
28/04/2019	"LE BABY CONCERT - LES MATERNELLES" PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
28/04/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
28/04/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
16/06/2019	"LE BABY CONCERT - LES MATERNELLES " PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
16/06/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
16/06/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE D'Auvergne
13/10/2019	"LE BABY CONCERT - LES MATERNELLES" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'Auvergne
13/10/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'Auvergne
13/10/2019	"LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'Auvergne

3. 3.1.3. Les concerts produits par des tiers (locations) :

- Objectif : 15 soirées
- Réalisées au 31/12/2019 : 13 - 2 de moins que prévu

Date	Titre	Lieu
09/01/2019	HOSHI - MUZIK'CASTING	Coopérative de Mai
28/02/2019	PIERRE EMMANUEL BARRE	Coopérative de Mai
16/03/2019	FATALS PICARDS	Coopérative de Mai
02/04/2019	JEREMY FREROT	Coopérative de Mai
19/04/2019	EAGLE EYE CHERRY	Petite Coopé
17/05/2019	VANESSA PARADIS	Coopérative de Mai
25/05/2019	AYA NAKAMURA	Coopérative de Mai
13/10/2019	LOU	Coopérative de Mai
27/10/2019	BILAL HASSANI	Petite Coopé
17/11/2019	ARCADIAN	Coopérative de Mai
22/11/2019	CAMELIA JORDANA	Petite Coopé
13/12/2019	LES OGRES DE BARBACK	Coopérative de Mai



14/12/2019	SKIP THE USE	Coopérative de Mai
------------	--------------	--------------------

Nous avons accueilli 13 concerts en location à la Coopérative de Mai en 2019. 10 d'entre eux se sont déroulés en grande salle, 3 au Club. En général, les producteurs extérieurs ne produisent qu'en grande salle pour des raisons de jauge, de fréquentation et de rentabilité.

En ce qui concerne les autres dates, elles se sont déroulées dans la grande salle avec des prix de place allant de 20€ à 50€ à notre guichet (hors droit de location). Le prix de place le plus élevé a été constaté pour le concert de Vanessa Paradis (50€ tarif public). Date exceptionnelle, seulement deux SMAC ont accueilli ce spectacle en France (Le Bikini à Toulouse et la Coopérative de Mai), le reste de la tournée ne passant que par des festivals ou centres culturels. Un tarif en location élevé mais un véritable avantage pour les titulaires de la carte Coopé puisque ces derniers ont pu se procurer les places à un tarif de 30€.

En termes de fréquentation, nous sommes plutôt sur des artistes populaires, les producteurs extérieurs se souciant avant tout de la rentabilité du spectacle. 11 890 spectateurs (7 403 en 2018) sont venus assister à ces manifestations (10 125 payants et 1 765 invitations). Le taux de remplissage moyen s'élève à 73%.

4. Les concerts HLM :

Depuis l'année dernière, nous avons proposé une collaboration avec la nouvelle salle de spectacle le COSMO, lieu atypique et rénové offrant une jauge intéressante de 2 200 places. Nous y avons produit 3 concerts en 2018 et 1 concert en 2019.

A l'occasion du Festival Europavox, nous avons proposé un moment rare, atypique que fut le concert de Patrice, au sommet du Puy de Dôme, réunissant près de 3 000 personnes en fin de matinée, première fois qu'un concert se déroule à cet endroit, magique.

Date	Titre	Lieu	Total
02/02/2019	SYNAPSON (LIVE)	LE COSMO	901
07/02/2019	CLUB EUROPAVOX A L'ELECTRIC PALACE	Electric Palace	300
30/06/2019	PATRICE AU PUY DE DOME	Sommet Puy de Dôme	3000

5. 3.1.4. Le soutien à la création :

Il s'agit dans cette mission de favoriser l'accueil en résidence d'artistes professionnels en l'associant dans la mesure du possible à une démarche d'action culturelle. Cette activité participe au dynamisme artistique et culturel de la commune et à son rayonnement. Dans un second temps, il sera nécessaire d'associer les équipements à venir de l'agglomération comme le studio-scène de Cébazat ou la future Médiathèque de Croix Neyrat. Ces résidences sont de plus en plus compliquées à accueillir tant la concurrence des nouveaux équipements est forte. En effet, des salles comme « La Sirène à la Rochelle, ou Paloma à Nîmes ont la faveur des artistes et producteurs grâce à modernité de leurs équipements et notamment en termes de matériel scénique et numérique (Vidéoprojecteurs, réseau très haut débit, technologies LED etc). Grâce au concours de la Ville de Clermont-Ferrand, nous avons pris en location longue durée la dernière génération de projecteurs automatiques de la marque MARTIN (Mac Viper et Mac Aura). Grâce à cette mise à niveau de la fiche technique de la salle, nous avons pu accueillir 4 projets de résidences création pour une durée de 13 jours.

- Objectif : 4 à 10 résidences par an (Grande salle) soutenues autant que possible par le CNV (com7 ou com8)
- Réalisées au 31/12/2019 : 4 résidences / 13 jours

Date	Résidence Création
09/05/2019	résidence ARCHIVE J1
10/05/2019	résidence ARCHIVE J2



11/05/2019	Résidence ARCHIVE J3
12/05/2019	Résidence ARCHIVE J4
13/05/2019	Résidence ARCHIVE J5
18/06/2019	RESIDENCE ROCK SYMPHONIQUE J1
19/06/2019	RESIDENCE ROCK SYMPHONIQUE J2
20/06/2019	RESIDENCE ROCK SYMPHONIQUE J1
16/09/2019	RESIDENCE THE WACKIDS J1
17/09/2019	RESIDENCE THE WACKIDS J2
18/09/2019	RESIDENCE THE WACKIDS J3
19/09/2019	RESIDENCE THE WACKIDS J4
23/09/2019	Résidence CATHERINE RINGER J1

4 résidences création cette année avec la venue de d'Archive, des Wackids, d'une habituée de la salle, Catherine Ringer et du projet Rock Symphonique initié en collaboration avec le conservatoire Emmanuel Chabrier.

Le projet Maman du Congo :

La Coopérative de Mai participe au projet de création original entre l'artiste local Electro Rrobin et Gladys Samba, chanteuse du groupe « Les Mamans du Congo » de Brazzaville. Ce projet est coproduit par l'Institut Français du Congo, le label Jarring Effect (Lyon) et la Coopé. L'artiste clermontois est parti en résidence création à Brazzaville accompagné de son ingénieur du son du 27 octobre au 4 novembre. Cette rencontre a donné lieu à l'enregistrement de 10 titres communs. Nous avons ensuite accueilli Gladys à Clermont-Ferrand du 19 au 28 novembre 2019 pour des séances de travail avec Rrobin au Pavillon de Mai, mis à disposition pour l'occasion. Le travail s'est poursuivi à Lyon dans le studio du label Jarring Effect afin de finaliser le mixage de l'album du 29 novembre au 1^{er} décembre. Le projet est toujours en cours avec la sortie d'un disque en septembre 2020 et une tournée, en France mais aussi au Congo conditionnée aux restrictions sanitaires en cours (report probable en 2021).

B. 3.2 Accompagnement des acteurs et structuration du secteur

1. 3.2.1. Accompagnement des artistes locaux

- ✓ Mission : mission de soutien et d'accompagnement des artistes locaux, favoriser leur promotion auprès des professionnels du secteur et des publics, favoriser leur professionnalisation.
- ✓ Objectif : Détection de nouveaux talents et mise en place d'un parcours de professionnalisation.
- ✓ Mise en œuvre de 2 programmes identifiés :
 - Le Parcours de Développement Artistique (PDA) pour les amateurs en voie de développement
 - Le Dispositif d'Appui à la Professionnalisation (DAP) pour les artistes en voie de professionnalisation
- ✓ Trois modes d'intervention :
 1. Diffusion et accès à la scène :
 - Rémunérer 60 artistes par an en première partie – objectif dépassé

Cette année, 67 payes pour 60 artistes différents

- Organisation et/ou accueil de 4 concerts de détection ou promotion gratuits
- Au 31/12/2019 : 7 - Objectif dépassé

Date	Titre
26/01/2019	AUDITION AUVERGNE DES INOUÏS DU PRINTEMPS DE BOURGES CREDIT MUTUEL



16/02/2019	SHOWCASE CLUB#10
23/03/2019	SHOWCASE CLUB#11
14/09/2019	SHOWCASE CLUB #12
21/09/2019	LA NUIT DU METAL #6
25/10/2019	SHOWCASE CLUB #13
09/11/2019	SHOWCASE CLUB #14

PRINTEMPS DE BOURGES : Nous accueillons comme chaque année, depuis l'ouverture de la salle, la finale des régionales des découvertes du Printemps de Bourges, François Audigier et Ludovic Lefrançois, étant les représentant de l'antenne régionale Auvergne de ce tremplin. Cette année, les groupes en finale ont été :

- Stanis-Las
- Thomas Kahn
- Belfour
- Illustre
- Rrobin

Le groupe sélectionné pour représenter l'Auvergne est Rrobin et a joué le 20 Avril à la salle « Le 22 ».

LES SHOWCASES CLUB : Depuis septembre 2017, en partenariat avec Le Tremplin à Beaumont et le studio Scène Imago, nous organisons des soirées de découvertes gratuites des groupes locaux appelés « Showcase Club ». 5 ont été organisé sur l'année 2019. Une configuration particulière (scène installée dans la fosse de la grande salle, hall aménagé, ping pong entre les 2 salles etc), des groupes locaux repérés et invités à présenter leur projet au public. Ce projet est un formidable outil de repérage et d'accompagnement de la scène locale.

Ci-après les groupes programmés :

- Showcase Club #10: GAZA / GRAVITY FAILS / ESPRITS LIBRES / LAUREN / DELKOYA / TERE BENTHINE
- Showcase Club #11: WOODEN BEAVER / LILY WAS HERE / OVER / FEDJ / WE ARE NOT / FFAR
- Showcase Club #12: H.I. THE SUN / THE DOUG / REPTILE / TITFREACKS / ADAM WOOD / BAPTISTE VENTADOUR
- Showcase Club #13: PLP / AN EAGLE IN YOUR MIND / THEOREM DE GAMA / FOX HOLE / OGINO / HARDVERNE
- Showcase Club #14: A4 / AIR-C / NEMROD / CLEPS / NAIAD / ACID QUINTET

Ces soirées sont un véritable succès, entre 300 et 400 personnes présentes, des professionnels, bon nombre de musiciens, mais aussi des curieux venus découvrir les groupes de la scène locale.

LA NUIT DU METAL : Un concert devenu un rendez-vous attendu chaque année. Des groupes de métal amateurs, une entrée libre et encore près de 600 férus de ce style musical présents dans la salle. Cette année le niveau était encore une fois au rendez-vous. Ci-après les groupes programmés : HEKSEN, RITUAL KNIVES, TEMNEIN, TEETH TO THE FLESH, COLD

- Diffusion des artistes locaux Hors les Murs :

Date	Titre
11/01/2019	SMAD A LA MAISON D'ARRET DE RIOM
20/02/2019	COMME JOHN AUX AMBIANCES POUR UN CINE MUSIQUE DU P'TIT SERGE
22/05/2019	SHOW CASE E.D.N. AU LYCEE AMBROISE BRUGIERE
21/06/2019	THOMAS KAHN / SITE LADOUX MICHELIN
21/04/2019	THOMAS KAHN AU STADE MARCEL MICHELIN



20/04/2019	RROBIN AUX INOUI DU PRINTEMPS DE BOURGES
07/06/2019	ILLUSTRE A LA MAISON D'ARRET DE RIOM
21/06/2019	ILLUSTRE, THOMAS KHAN, WOODY MURDER MYSTERY, POULAINJAR, BELFOUR ET MAMBE & DANOCHILANGO PLACE DE JAUDE
03-04/08/2019	LES FOURMOFOLIES A AMBERT AVEC THOMAS KAHN, COMAUSAURE, LAFAYETTE REGENCY, WAILLING TREES, COMME JOHN
07/12/2019	JEAN FELZINE A EUROPAVOX BOLOGNE
24/11/2019	GEMMA AU PAX A ST ETIENNE : CONCERT EMERGENCE
17/10/2019	SHOW CASE DE JEAN FELZINE AU WALRUS PENDANT LE MAMA

- Tous les ans nous organisons des concerts à la Maison d'Arrêt de Riom, cette année ce sont les groupes Smad et illustre, qui ont pu donner deux concerts chacun, pour à chaque fois une trentaine de détenus.
- Les Fourmofolies : En partenariat, la Pépinière de Mai propose la programmation d'artistes locaux de musiques actuelles de ce festival, cette année, le 3 Aout, ont joué Lafayette Regency, Comausaure et Wailing Trees Le 4 Aout, c'est au tour de Thomas Kahn et Comme John se produire sur cette scène.
- En partenariat avec La Ville de Clermont, Le Tremplin, Imago et Europavox nous avons co programmé 6 groupes pour la Fête de La Musique.
Ainsi Thomas Kahn, Illustre, Belfour, Poulainjar, Woody Murder Mystery et le groupe danois Mambe & Danocchilango se sont produits sur la Grande Scène de La Place de Jaude
- En partenariat avec le Festival Europavox, nous avons permis à Muddy Gurdy d'inaugurer le Festival clermontois le 26 juin 2019
Chaque soir du festival un artiste local a joué au Club de La Coopérative de Mai, ce fut le cas pour Rrboin, Kawrites et Kiddie.
Le dimanche 29 juin Thomas Kahn a joué sur la scène Fac'tory. et le 7 décembre Jean Felzine a joué au Festival Europavox au Théâtre Municipal de Bologne en Italie.
- En partenariat avec la Fondation Michelin, nous avons fait jouer le groupe Thomas Kahn pour un concert exclusivement destiné aux salariés de Michelin, sur leur site de Ladoux à Clermont-Ferrand
- En partenariat avec l'ASM, Thomas Kahn s'est produit au Stade Marcel Michelin à la mi-temps du match ASM/Toulon le 21 avril.
- Tous les ans nous invitons un artiste local à jouer au Cinéma les Ambiances, dans le cadre du Ciné Musique, destiné aux enfants. Le 20 février 2019 Comme John a chanté avant le film «Dilili à Paris »

- Les cartes blanches :

Le principe est d'organiser plusieurs déplacements en dehors de l'agglomération, à Paris ou au Festival du Printemps de Bourges, pour produire un concert afin de présenter au public mais aussi aux professionnels des musiques actuelles, la scène musicale de l'agglomération clermontoise. L'objectif est de proposer aux artistes et labels locaux en voie de professionnalisation et de structuration, une exposition médiatique différente de ce qu'ils ont l'habitude d'avoir.

En 2019, 5 cartes blanches ont été organisées :

Date	Titre
17/04/2019	CARTE BLANCHE COOPERATIVE DE MAI AU PRINTEMPS DE BOURGES
18/04/2019	BELFOUR AU SHOW CAVE A BOURGES
13/09/2019	CARTE BLANCHE A LA COOPERATIVE DE MAI AU CROSSROADS FESTIVAL
18/10/2019	CARTE BLANCHE A LA COOPERATIVE DE MAI AU MAMA



- Le 17 avril 2019 : Comme il y a deux ans, La Coopérative de Mai a produit une Carte Blanche Place Séraucourt pendant Le Printemps de Bourges.
Les groupes Muddy Gurdy, Illustre, Thomas Kahn et Duno ont joué devant près de 4 000 spectateurs, et aussi beaucoup de professionnels des musiques actuelles.
- Le 18 avril 2019 : Le Festival Musicalarue et le Producteur de spectacles Ulysse production nous ont invité lors de leur Showcave pendant le Printemps de Bourges. Cela a permis à Belfour de jouer dans un cadre très intime pour un showcase privé destiné exclusivement aux professionnels de la musique.
- Le 13 septembre 2019 lors du Cross Road Festival : Pour la première année, nous avons travaillé avec le Festival de showcase du Nord le Crossroad Festival, qui a lieu à La Condition Publique à Roubaix.
Nous avons ainsi fait jouer Romane Santarelli à cet événement, qui accueille essentiellement des professionnels de la musique du Nord de La France, mais également beaucoup d'Anglais et de Belges.
- Le 18 octobre 2019, pendant Le Mama à Paris, nous avons produit une carte blanche au O'Sullivan, où nous avons fait jouer Illustre, Belfour et Muddy Gurdy.
Nous avons aussi organisé le 17 octobre un show case de Jean Felzine chez le Disquaire Indépendant parisien Le Walrus.
- Le 5 décembre 2019 aux Trans musicales : Pour les Bars En Trans, nous avons co produit avec Flower Coast, Mediatone, et El Mediator une soirée de show case au Méliés à Rennes.
Nous avons ainsi fait jouer Rrobin, Illustre, Supamoon et Romane Santarelli.

2. Formation et information

- Rendez-vous, suivi personnalisé, diagnostic, coaching personnalisé

Présence sur place de Myriam Eddaïra (Consultant spécialisé sur les droits d'auteur et droits voisins) pendant trois jours – initiation au droit d'auteurs, droits voisins; coaching- conseil pour les structures de la Pépinière (propriété intellectuelle, contrats d'artistes, contrat de licence, structuration) durant des rendez-vous individuels.

- Accompagnement à la promotion (rédaction biographie, argumentaires etc...)

En 2019, les groupes accompagnés par Hervé Deffontis et le service communication de la Coopé sur l'aspect promotion, aide à l'écriture, rédaction de biographie, assistance graphique ont été :

- Belfour
- Christophe Adam
- Gemma
- Hiver Pool
- Illustre
- The Doug
- Romane Santarelli
- Mahom
- Epic Tour

- Accès aux salles pour répétitions (15 à 20 groupes par an, 25 jours)

En 2019 :

- PDA : **28** journées de répétition pour la Grande Chorale de la Coopérative de Mai



- DAP : **18** journées de répétition pour les groupes accompagnés

	Coopérative de Mai	Le Tremplin	Petite Coopé	Total Répétitions
DAP	1	3	14	18
DUNO			2	2
GEMMA			3	3
GEMMA			3	3
HIVER POOL			4	4
ILLUSTRE + STANIS-LAS	1			1
RROBIN			2	2
THOMAS KAHN		1		1
STANISLAS		1		1
ILLUSTRE		1		1
PDA	17		11	28
LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI	17		11	28
Total général	18	3	25	46

Concernant ces artistes qui ont bénéficiés des espaces scéniques de la Coopérative de Mai :

Dans le programme d'accompagnement nommé PDA (Parcours de Développement Artistique) qui s'adresse aux artistes dits « Amateurs » nous soutenons le projet « La Grande Chorale De La Coopérative de Mai » et nous leur avons permis de répéter durant 28 jours leur répertoire issu des artistes qui se sont produits dans les murs de la Coopérative de Mai.

Les autres journées de pré-production ont bénéficié à 8 groupes locaux, et ont pour objet principalement de répéter avant une échéance importante pour ces artistes comme une première partie devant un artiste de renommée nationale ou internationale ou avant un tremplin (ex Printemps de Bourges, Chantier des Franco ou journée du FAIR).

- Accès à des locaux de répétitions (Tremplin, Studio Scène)

Dans le cadre d'un partenariat avec le Tremplin, les groupes Thomas Kahn, Stanis-Las et Illustre, présélectionnés ou pas pour les Inouis du Printemps de Bourges ont bénéficié d'une journée de résidence au Tremplin.

- Participation à des événements professionnels, soutien à la programmation (Printemps de Bourges, MaMA – **Voir plus haut**)

2. 3.2.2. Accompagnement des opérateurs en voie de professionnalisation

A. Encadrement des programmeurs locaux (EPL) : accompagner les associations programmatrices débutantes + cycle de formation

- ✓ Accès à des conditions de production privilégiées pour limiter la prise de risque
- ✓ Montage en commun du budget
- ✓ Aide à l'organisation de concerts produits par ces associations à la Coopé
- ✓ Organisation de formations
 - Objectif : 3 soirées au club la première année, 5 les prochaines années



- Réalisées et prévues au 31/12/2019 : 2 au club, 2 en grande salle (Dub Coast et Electro Coast)

Date	Titre	Lieu
19/01/2019	ELECTRO COAST #4	Coopérative de Mai
25/01/2019	BAL BARRE#2	Petite Coopé
06/04/2019	STRANGE BONES + LIFTER - GOD SAVE CLERMONT	Petite Coopé
07/12/2019	DUB COAST #4	Coopérative de Mai

Dans ce type d'organisation, l'objectif est de responsabiliser l'opérateur local à la production d'un évènement dans une salle et avec un équipement professionnel. Il ne faut pas faire à la place mais encourager les initiatives. En général, l'artistique est confiée au programmateur local, la Coopérative de Mai amenant la salle et l'équipe technique. Il convient alors de mettre en commun un budget, de répartir les rôles en termes de communication et organisation et travailler ensemble pour déterminer des plafonds et des clefs de répartition de partage de billetterie afin de limiter la prise de risque financière pour le programmateur local.

B. Programme d'accompagnement des opérateurs :

S'adresse à toute personne ou structure ayant un projet en lien avec l'activité musicale (producteurs, labels, managers, techniciens...

- ✓ Mise en place du programme **ADP : Accompagnement au Développement de Projets**
 - Rendez-vous professionnels :

Date	Titre
28/01/2019	18#30 SESSION D'ASSO FDVA1
05/03/2019	18#30 : TABLE RONDE METAL
11/03/2019	18#30 : ATELIER FDVA II
04/06/2019	18#30 : ATELIER FORMATION DES BENEVOLES - INITIATION A LA PRODUCTION DE CONCERT
04/06/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES - PRODUCTION DE CONCERTS
11/06/2019	18#30 : ATELIER FORMATION DES BENEVOLES - INITIATION A LA PRODUCTION DE CONCERT
11/06/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES - PRODUCTION DE CONCERTS
18/06/2019	18#30 : ATELIER FORMATION DES BENEVOLES - INITIATION A LA PRODUCTION DE CONCERT
18/06/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES - PRODUCTION DE CONCERTS
24/06/2019	18#30 : ATELIER FORMATION DES BENEVOLES - INITIATION A LA PRODUCTION DE CONCERT
24/06/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES - PRODUCTION DE CONCERTS
13/09/2019	18#30 : "COMMENT EXPORTER DES PROJETS DE MUSIQUES TRADITIONNELLES"
26/11/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES
03/12/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES
09/12/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES
16/12/2019	18#30 : FORMATION DES BENEVOLES

L'objectif de ces rendez-vous est de faire découvrir aux différents acteurs des musiques actuelles clermontois, un métier, un parcours ou des nouveaux modèles économiques.

Ils sont désormais intégrés dans le dispositif « les 18#30 »,

- Intervention de spécialistes : Présence de Myriam Eddaïra qui intervient aussi bien en direction des artistes qu'auprès des structures (Accompagnement à la négociation de contrats, accompagnements d'initiatives, création/modification de structures juridiques etc)
- Conseil et assistance pour réalisation support de communication, accès centre ressource et outils mutualisés (Pépinière)



3. 3.2.3. Soutien aux entreprises émergentes de la filière musicale

✓ Mission :

- Accueillir de jeunes entreprises
- Incubateur
- Conseils
- Convention avec Polydôme

✓ Contenu :

- Etude de la création d'un GE pour mutualiser un poste d'assistant administratif

Le GE a été créé et s'appelle MUTIC. Il a vu la création d'un poste d'assistante administrative et d'un poste de chargée de communication dont la Coopérative de Mai est utilisatrice à hauteur de 3,5 jours par semaine.

- Suivi personnalisé des entreprises – Rdv réguliers au cours de l'année avec chaque structure

Les structures hébergées :

- **Homework Production** : association de production audiovisuelle entres autres de clips vidéo et de captation de concerts. L'objectif de cette jeune structure était de créer sa société dans les deux ans, et les fondateurs de cette structure ont réussi à relever ce pari : leur société a été créée en février dernier. Le nouveau challenge qui les attend est l'embauche d'une personne en CDI en 2018...

- **L'Onde Porteuse** : cette association a pour but de créer des formations dédiées aux métiers de la radio. Cette structure a créé un chantier d'insertion, autour du métier de la radio, co porté par l'association Avenir. Ce sont 11 salariés, qui travaillent dans ce chantier. Ceci a également permis l'embauche de Charlotte Waelti.

- **Epic Tour** est une agence de booking France/UK/Irlande mais pas seulement. Elle propose un accompagnement à la professionnalisation et organise des événements culturels. Dans un premier temps domicilié, Epic Tour vient de se voir attribuer un bureau partagé.

- **L'Epicerie de Nuit** continue son développement, entres autres grâce à l'immense succès du dernier Sismic. Ils viennent d'obtenir leurs licences d'entrepreneur du spectacle. Un des grands objectifs de 2018 est le développement de leur artiste phare : Apollo & Scryss...

Grâce au suivi des structures et aux conseils personnalisés, les structures hébergées ont connues des évolutions significatives comme pour le **Collectif Flower Coast**. La structure a décidé de se scinder ses activités en deux entités et de créer une SARL coopérative loi 1947 : le **label Flower Coast** qui regroupe les activités de tournées, de label discographique et de producteur d'événements culturels ainsi que des prestations de management d'artistes et de régie générale. La branche associative (Collectif C.F.C.) reste hébergée à La Pépinière et continue son travail de développement des artistes locaux du collectif.

Les structures domiciliées :

Concernant les 11 structures domiciliées (mise à disposition d'une boîte postale et de l'espace de la grande salle de réunion), nous avons des nouvelles associations telles que :

- **L'Autre Parleur** : association organisatrice de concerts de musiques traditionnelles et de musique du monde.

- Le Festival **Hippocampus** : les membres de l'association ont souhaité se rapprocher de La Coopérative de Mai et surtout de pouvoir utiliser régulièrement la salle de réunion.

- **Black Owl** : jeune association clermontoise dont le but est de promouvoir la nouvelle scène rock « stoner et psychédélique ».



- **La Grande Chorale de La Coopérative de Mai** : La Grande Chorale continue son aventure, et utilise très régulièrement la Grande Salle de réunion, afin de réunir son C.A.
 - **L'Association MCIC** : Association d'étudiants du M2 MCIC (Management de la culture et des industries Créatives) de l'IAE de Clermont-Ferrand, son but principal est l'organisation du Festival Elecric Palace à Clermont-Ferrand.
 - **Looking For Medusa** : Association organisatrice de concerts et des festivals en Auvergne.
 - **Socoop** : Cette structure réunit des lieux de diffusion et festivals, un syndicat (Le Rif), une fédération (La Fedelima), un prestataire informatique (Supersoniks), et Clermont Auvergne Métropole, pour un nouveau modèle de de billetterie.
 - **Volcano** : est une association organisatrice de concerts en France, en Angleterre. Elle gère notamment le Festival God Save Clermont et travaille beaucoup sur l'échange de concerts avec de nombreux acteurs culturels basés dans l'hexagone et outre-manche.
 - **Bat Records** : cette association est un label indépendant, créé autour d'un studio d'enregistrement. Sa volonté est de développer une couleur sonore qui lui est propre, à l'image des mythiques labels de la Motown aux Etats-Unis ou de Studio One en Jamaïque. Les œuvres diffusées par le label sont produites au sein du studio BAT Records à Clermont-Ferrand
- Lacaz Asso** : cette association mène une activité de label indépendant. Elle effectue la promotion, le booking et la production de plusieurs artistes locaux.

4. 3.2.4. Structuration du secteur

- ✓ Participation à la Fédélima

La Coopérative de Mai participe aux enquêtes de la fédération et notamment sur l'Observation Partagée et Participative (OPP) donnant un état des lieux exhaustif des scènes de musiques actuelles adhérentes

- ✓ Participation au SMA (Syndicat des Musiques Actuelles)

Présence de David Simonnet au Congrès du SMA les 10 et 11 septembre à la Vapeur à Dijon.

- ✓ Participation à des chantiers nationaux
 - Adhésion à Grand Bureau et présence au Conseil d'administration en la personne de François Audigier
 - Participation à la création d'une société Coopérative domiciliée à la Pépinière de Mai afin de développer un logiciel de billetterie mutualisé à destination des salles adhérentes de la Fedelima et du SMA et au-delà. Election de David Simonnet en tant que Président et membre du Conseil d'administration de la société Coopérative SoCoop qui développe désormais le logiciel SoTicket.
- ✓ Participation à la vie des réseaux (Damier...) et réflexions sur les projets locaux

C. 3.3. Action culturelle

1. 3.3.1. Activité :

- ✓ Programmation jeune public
- ✓ Action en direction des scolaires et universitaires



2. 3.3.2. Partenariat à des fins d'AC :

- ✓ MARQ – Objectif : 3 – réalisé : 0

Il a été convenu de cesser cette activité au regard du faible intérêt suscité par la proposition artistique eu égard à l'investissement humain et financier déployé.

Il est remplacé par l'accueil du parcours « Musique » développé par la ville de Clermont-Ferrand, qui permet aux enfants scolarisés dans les établissements de la commune de venir assister aux spectacles « Ptit Serge », une fois par mois.

- ✓ Journées Européennes du patrimoine : 1
Toujours le même objectif pour cette journée, accueillir le public afin de lui faire visiter la salle (encore près de 300 personnes cette année, les visites affichent toutes complet), expliquer les différents métiers du spectacle, l'organisation d'une SMAC. La journée est suivie d'un showcase club.

3. 3.3.3. Objectifs (min 10 par an) :

- ✓ Ptit Serge :
 - 19 représentations dont 18 DLM – 1 HLM

Date	Titre
20/02/2019	P'TIT SERGE CINE MUSIQUE AUX AMBIANCES AVEC "DILILI" A PARIS"
04/03/2019	P'TIT SERGE : "METAL FOR KIDS" PAR SMASH HIT COMBO
04/03/2019	P'TIT SERGE "METAL FOR KIDS" PAR SMASH HIT COMBO (SEANCE SCOLAIRE)
08/04/2019	P'TIT SERGE : NINO ET LES REVES VOLES
08/04/2019	P'TIT SERGE : NINO ET LES REVES VOLES - SEANCE SCOLAIRE 1
09/04/2019	P'TIT SERGE : NINO ET LES REVES VOLES - SEANCE SCOLAIRE 3
09/04/2019	P'TIT SERGE : NINO ET LES REVES VOLES - SEANCE SCOLAIRE 2
06/05/2019	P'TIT SERGE : ATELIER COMPLICE "LET'S DANCE" PAR LA COMPAGNIE LA RUSE
07/05/2019	P'TIT SERGE : "LET'S DANCE" PAR LA COMPAGNIE LA RUSE
07/05/2019	P'TIT SERGE : "LET'S DANCE" PAR LA COMPAGNIE LA RUSE - SEANCE SCOLAIRE
22/05/2019	P'TIT SERGE "MINICONCERT POUR MINI ZOREILLES" SCOLAIRE
20/09/2019	P'TIT SERGE : THE WACKIDS PRESENTENT "BACK TO THE 90'S"
20/09/2019	P'TIT SERGE : THE WACKIDS PRESENTENT "BACK TO THE 90'S" : SEANCE SCOLAIRE
01/10/2019	P'TIT SERGE : CIE PAULE ET PAULE PRESENTE "NILS"
01/10/2019	P'TIT SERGE : CIE PAULE ET PAULE PRESENTE "NILS" SEANCE SCOLAIRE
18/11/2019	P'TIT SERGE : SOUL BETON PRESENTE "SMILE CITY"
18/11/2019	P'TIT SERGE : SOUL BETON PRESENTE "SMILE CITY" SEANCE SCOLAIRE
16/12/2019	P'TIT SERGE : THE NEW KIDZ PRESENTENT "BACK TO BLACK" SEANCE SCOLAIRE
17/12/2019	P'TIT SERGE : THE NEW KIDZ PRESENTENT "BACK TO BLACK"

- ✓ Projet avec les étudiants bénévoles de l'association, concerts pédagogiques et relevant de l'action culturelle.
 - 5 réalisés : 3 concerts HLM dans le bar « Le Baraka » et deux concerts pédagogiques accueillis.

Date	Titre
11/01/2019	CONCERT MAISON D'ARRET DE RIOM
21/03/2019	FACTORY CLUB : CLAIRE LAFFUT
28/03/2019	CE MICHELIN : AFTERWORK AVEC LE MARQUIS DE JONARD
30/03/2019	CE MICHELIN : SHOWCASE AVEC THOMAS KAHN
18/05/2019	LA FABRIQUE A CHANSON ET PAROLES D'ICI ET MUSIQUES D'AILLEURS
22/05/2019	SHOWCASE EDN - AMBROISE BRUGIÈRE
07/06/2019	CONCERT MAISON D'ARRET DE RIOM



21/06/2019	FETE DE LA MUSIQUE PLACE DE JAUDE
21/06/2019	FETE DE LA MUSIQUE : SCENE JEUNE PUBLIC ET MUSIQUE TRADITIONNELLE
23/06/2019	CONCERT DE POP ROCK SYMPHONIQUE
18/09/2019	Showcase THE WACKIDS à Cultura
15/11/2019	Showcase Thomas Kahn (Rendez-vous du Carnet de Voyage)
10/12/2019	CONCERT DOSE LE SON

Le concert Dose le son est un concert pédagogique organisé afin de sensibiliser les jeunes collégiens et lycéens aux risques encourus lors de l'écoute de musique à haut volume, nous accueillons 2 séances.

Développement cette année de nos interventions en milieu pénitentiaire (Maison d'arrêt de Riom).

Développement des partenariats avec le CE Michelin.

- ✓ Actions en direction des scolaires, universitaires et publics empêchés :

Lycée St Géraud :

Nous avons renouvelé notre convention de partenariat avec le lycée St Géraud d'Aurillac. Ce partenariat est historique car mis en place quasiment depuis l'ouverture de la salle. Des élèves de classe d'arts plastiques, accompagnés par leur professeur Fred Lefalheur, travaillent tout au long de l'année sur des artistes de la programmation de la Coopérative de Mai et créent des affiches sérigraphiées qu'ils impriment lors des concerts. Cette action fait partie intégrante du cursus du lycée.

Visites de salle, rencontres, ateliers et découvertes des métiers du spectacle :

Date	Titre
11/01/2019	Visite section son de l'Efcam Centre
23/01/2019	VISITE DU MCIC
04/03/2019	ATELIER LA FABRIQUE A CHANSON DE GEMMA A L'ECOLE ELEMENTAIRE D'AYDAT
11/03/2019	ATELIER LA FABRIQUE A CHANSON DE GEMMA A L'ECOLE ELEMENTAIRE D'AYDAT
20/03/2019	BLIND TEST COOPÉ AU CAFÉ PASCAL - BÉNÉVOLES
22/03/2019	FORUM DES METIERS SAINT ALYRE
25/03/2019	ATELIER LA FABRIQUE A CHANSON DE GEMMA A L'ECOLE ELEMENTAIRE D'AYDAT
08/04/2019	ATELIER LA FABRIQUE A CHANSON DE GEMMA A L'ECOLE ELEMENTAIRE D'AYDAT
16/04/2019	Visite étudiants CROUS
29/04/2019	ATELIER LA FABRIQUE A CHANSON DE GEMMA A L'ECOLE ELEMENTAIRE D'AYDAT
06/05/2019	VISITE ET REPETITION LA FABRIQUE A CHANSON
15/05/2019	Lycée Saint-Géraud : rencontre + visite
15/05/2019	Visite Le Chantier
17/09/2019	Tournage video au Pavillon avec The Wackids
21/09/2019	JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2019
07/10/2019	REUNION COORDINATION DOSE LE SON matin + REUNION TERRITORIALE
14/11/2019	Visite Lycée Chamalières
20/11/2019	Visite de la salle LES GRAVOUSES (Culture du Coeur)
21/11/2019	Rencontre DAHO et Lycée St Géraud
09/12/2019	installation et concert DOSE LE SON J1
10/12/2019	Visite ITEP Jean Laporte
13/12/2019	Rencontre avec les Ogres de Barback

Cette activité est de plus en plus développée au sein de la Coopérative de Mai en prévision de l'application du nouveau contrat de délégation de service public signé pour 2020-2024



Actions en milieu pénitentiaire :

- Convention avec le ministère de la justice pour l'organisation de :

- de 2 ateliers d'initiation à la Communication et à l'organisation technique d'un événement animé par Léa Zelenkauskis, Nicolas Robin.

- Signature d'une convention avec le SPIP63 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) pour l'accueil de personne en TIG :

- Accueil d'un contrat de 180h, la personne est désormais en contact avec l'association Job Missions qui lui propose des contrats de travail.

Accueil du festival Carnet de voyage et du parcours culturel « Image » :

Date	Titre
15/11/2019	CARNETS DE VOYAGE - MARCHE DU CARNET
15/11/2019	CARNET DE VOYAGE - PARCOURS CULTUREL
16/11/2019	CARNETS DE VOYAGE
17/11/2019	CARNETS DE VOYAGE

III. Les autres activités ne relevant pas des missions de service public :

A. Exploitation du bar

La Ville de Clermont-Ferrand met à disposition une licence IV permettant l'exploitation du débit de boissons lors des manifestations. Le bar n'est ouvert qu'à l'occasion d'événements se déroulant dans l'un des espaces de la Coopérative de Mai, notamment à l'occasion des concerts, des afterworks et des soirées festives privatives.

En 2019, 11 Afterworks ont été organisées et leur succès ne faiblit pas. En effet, environ 2 500 personnes en moyenne se rendent à la Coopérative de Mai, le premier jeudi de chaque mois entre 18h et minuit pour partager un verre ou deux, écouter de la bonne musique, échanger, se rencontrer. Cela fait des afterworks un moment privilégié de convivialité pour les Clermontois à la sortie du travail.

Date	Titre
17/01/2019	AFTERWORK
07/02/2019	AFTERWORK
07/03/2019	AFTERWORK
04/04/2019	AFTERWORK
02/05/2019	AFTERWORK
06/06/2019	AFTERWORK
04/07/2019	AFTERWORK
12/09/2019	AFTERWORK
03/10/2019	AFTERWORK
07/11/2019	AFTERWORK
05/12/2019	AFTERWORK



Nous essayons d'habiller ces soirées de manières différentes à chaque fois, soit avec l'utilisation d'une thématique soit en l'intégrant au calendrier de la salle. Par exemple l'afterwork de septembre est intégré dans les concerts de la rentrée qui marquent la reprise de la saison, celui de décembre est présenté au profit des restos du cœur etc

B. Catering et restauration

L'association d'insertion Six-Trois est partenaire de La Coopérative de Mai depuis l'origine. Partie intégrante du projet, celle-ci accueille des jeunes ou moins jeunes en situation sociale difficile, et leur donne la chance de renouer avec le monde du travail, encadrés par des professionnels de la restauration et des éducateurs. Pour réaliser sa mission, Six-Trois a besoin d'une activité de traiteur spécialisé dans les prestations pour le spectacle. Nous avons donc choisi de confier le service de catering (restauration des équipes de production) en exclusivité à cette association, qui réalise donc l'ensemble des prestations pour La Coopérative de Mai. Indéniablement, la qualité des prestations, du service, la souplesse et le professionnalisme de l'équipe de Six-Trois participe grandement au succès de la Coopérative de Mai. Les artistes, techniciens, partenaires privés, collectivités et professionnels de l'insertion qui font appel aux services de Six-Trois sont unanimes.

Six-Trois a fait ses preuves, et un tel engouement ne peut qu'inciter l'association à envisager un développement ambitieux, ce que nous soutenons vivement.

L'équipe de Six-Trois est installée dans les locaux de La Coopérative de Mai, qui lui apporte la majorité de ses prestations. Elle occupe ainsi la salle de restaurant, la cuisine, les réserves spécialement aménagées, et un bureau, l'ensemble situé au 3^e étage. L'occupation des lieux et la mise à disposition des équipements est gracieuse et Pop'Art facture chaque année les charges locatives (environ 8 000 € HT en 2019).

L'association est autorisée à utiliser la cuisine pour réaliser des prestations extérieures de traiteur.

C. Location de salle pour des évènements autres que musicaux

Nous louons les espaces de la Coopérative de Mai pour des entreprises ou des organisations en dehors du champ de la culture afin que ces dernières puissent produire leurs évènements dans un lieu atypique. Ces locations nous permettent d'équilibrer une partie de l'activité de la salle qui ne serait pas suffisamment soutenue par des financements publics. Cette activité nous permet également de tisser un lien avec le milieu des entreprises, assez éloigné en général des entreprises culturelles mais dont les intérêts peuvent être commun (développement de l'image de marque, attractivité du territoire...).

En 2019, les salles ont été louées à 5 reprises (contre 8 en 2018)

Date	Titre
20/03/2019	RENCONTRES COOPERATIVES BPAURA
08/05/2019	SOIREE PRIVÉE BUREAU VALLÉE
12/10/2019	RDD SIGMA
27/11/2019	SOIREE PRIVEE JEAN MICHEL PLANAT
28/11/2019	LA NUIT QUI COMPTE

D. Partenariats et Mécénat

En 2015, la Coopérative de Mai a vu arriver à ses côtés son premier mécène, et pas des moindres puisqu'il s'agit de la Fondation Michelin, qui a décidé de nous conventionner sur du mécénat culturel pendant une durée de 3 ans à hauteur de 30 000€ /an. Le mécénat n'est pas répandu dans le milieu des musiques actuelles exception faite des événements à forte visibilité comme les grands festivals estivaux. Ici, nous sommes dans une démarche de soutien de l'activité annuelle de la Coopérative de Mai sur la diffusion et la création de spectacles. Ce mécénat d'envergure nous permet d'envisager de développer ce financement au même titre



que des partenariats « privés » plus classiques comme ceux que nous avons déjà obtenus de la part de la Banque Populaire. Ce mécénat a été renouvelé pour une période de trois ans (2018/2020).

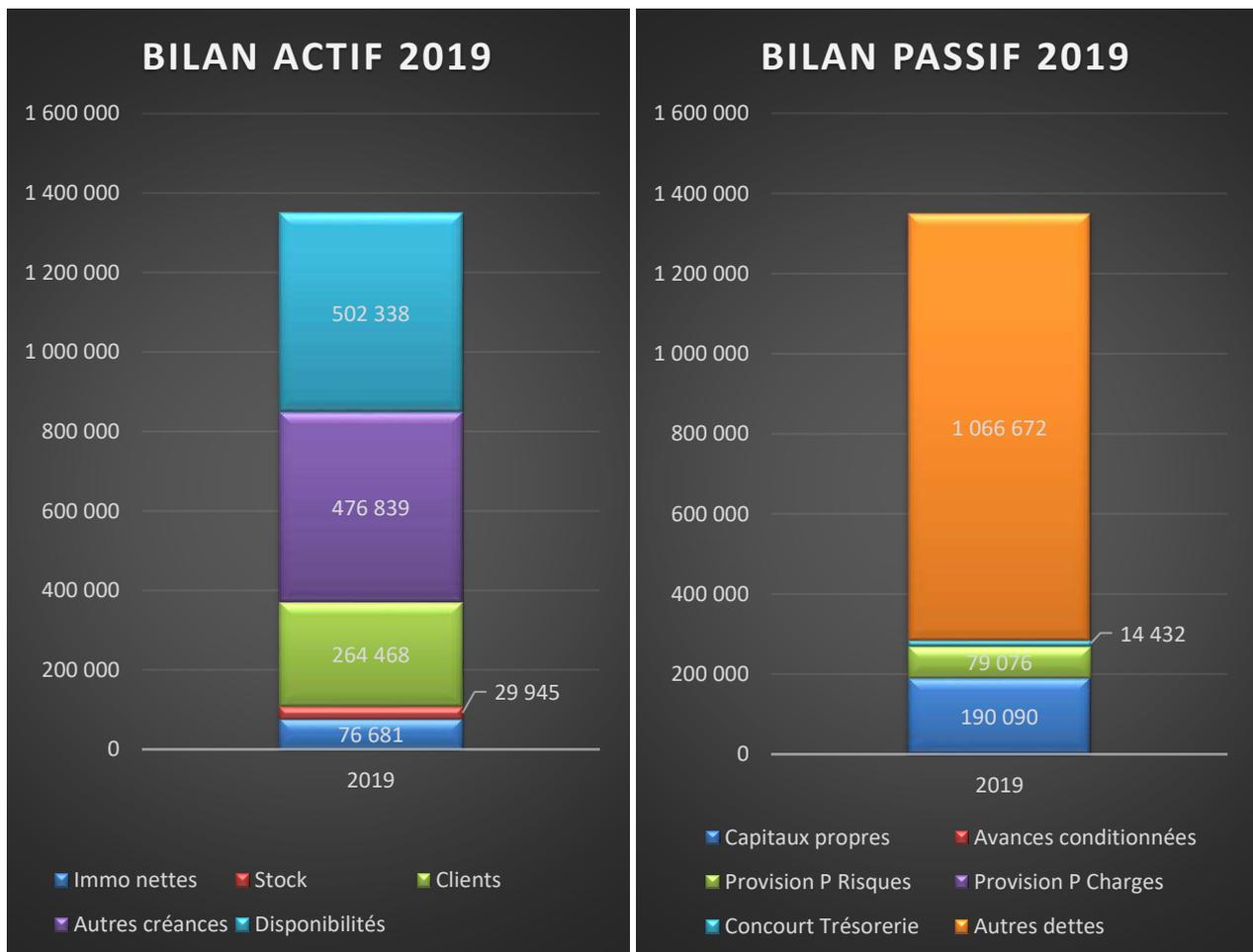
Notre imprimeur ainsi que notre établissement bancaire (Banque populaire) sont désormais mécènes de la Coopérative de Mai par la signature de convention de mécénat annuelles.



Rapport financier de l'association Pop'Art au 31/12/2019

Le Bilan 2019 :

La situation patrimoniale de l'association Pop'Art est retranscrite dans le bilan.
Le bilan, photographie du patrimoine de l'Association au 31/12/2019 tel qu'il est présenté sur les comptes annuels, fait apparaître un total d'actif et de passif de **1 583 813 €**.



L'analyse financière du bilan peut être faite au travers de trois grands indicateurs :

✓ Le fonds de roulement :

= Capitaux permanents - Actif immobilisé

Le fonds de roulement correspond à la différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés. Il permet de vérifier que les actifs immobilisés sont financés par des ressources de long terme.

Quand il est positif, il constitue un excédent de ressources permettant de financer une partie de l'activité court terme de l'entreprise. Négatif, il peut révéler un déséquilibre financier préjudiciable, notamment si l'entreprise est en phase de croissance.

Il permet d'apprécier la solidité de la structure financière de l'association en comparant les ressources à long terme dont elle dispose à ses besoins durables (immobilisations). Nous constatons que le fonds de roulement est largement positif puisque le total représenté par capitaux permanents (Fonds associatifs, provisions pour charges, fonds dédiés et emprunts à court terme) est de 283 598€ alors que les immobilisations nettes s'élèvent à 76 681 €. Ce fonds de roulement positif de 206 917 € donne à l'association une réserve de sécurité pour le financement de son cycle d'exploitation. On remarque néanmoins que ce fond de roulement positif baisse de 76 908€ par rapport à l'année précédente pour laquelle il s'élevait à 283 825€.

✓ Le besoin en fond de roulement ou l'excédent de financement d'exploitation :

Pour fonctionner correctement, l'Association doit « financer » un certain nombre de besoins comme les stocks, le crédit qu'elle accorde à ses clients, les acomptes d'impôt sur les sociétés ou encore le décalage d'encaissement de ses subventions. Pour se faire elle dispose du crédit que lui accordent certains fournisseurs ou certains organismes sociaux.

On constate que les dettes à court et moyen terme de l'association (1 066 672 €) sont supérieures au montant des stocks, créances clients et autres créances (771 252 €), cela signifie qu'elle peut financer très correctement son cycle d'exploitation puisque son besoin en fonds de roulement étant négatif on se trouve donc en présence d'un excédent de financement d'exploitation de 295 420 €.

✓ La trésorerie :

Elle est la résultante des deux indicateurs précédents et correspond à la somme du Fonds de Roulement et de l'Excédent de Financement d'Exploitation. Elle s'élève donc à la somme positive de 502 337€ contre 556 261 € en 2018.

La situation financière de l'Association Pop'Art au 31 décembre 2019 est saine comme l'indiquent les 3 indicateurs essentiels.

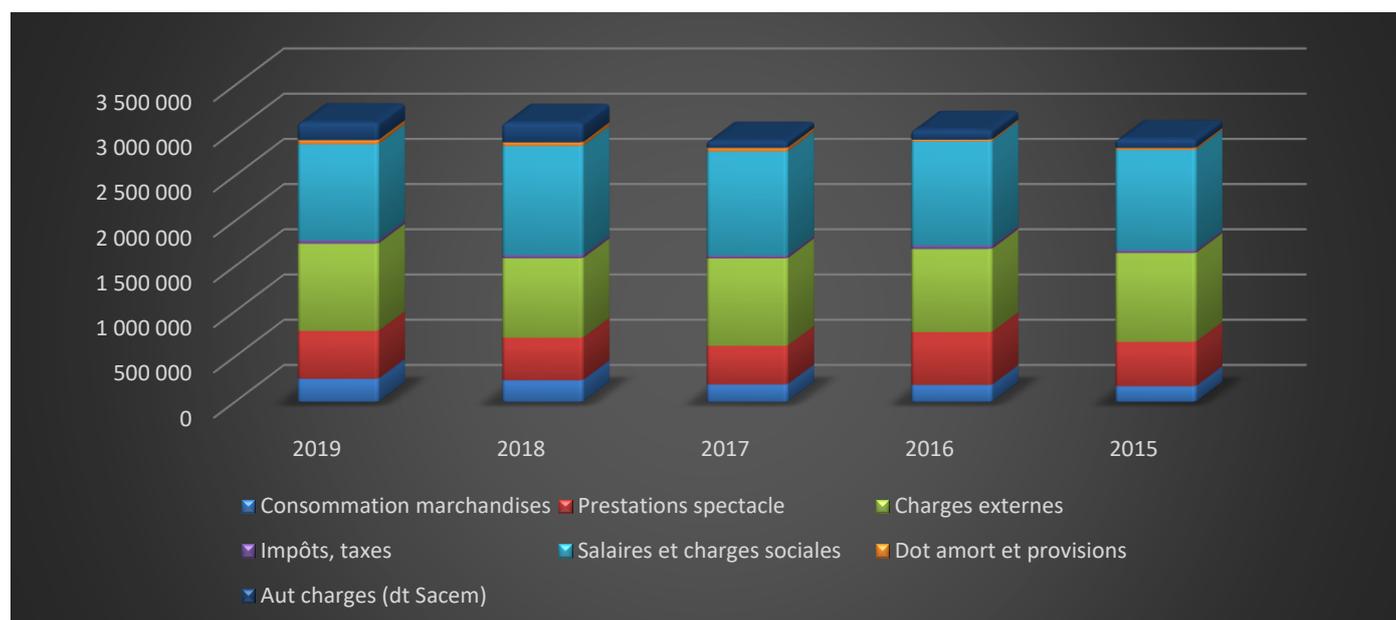
Le Compte de résultat 2019 :

Contrairement au bilan qui constitue une analyse du patrimoine de l'Association figée à instant précis (le 31 décembre), le compte de résultat traduit l'activité de l'Association au cours de l'exercice, c'est une sorte de film des opérations de la période.

✓ Les charges d'exploitation :

Elles se rattachent au fonctionnement habituel de l'association. L'évolution des charges d'exploitation depuis 2015 sont les suivantes :

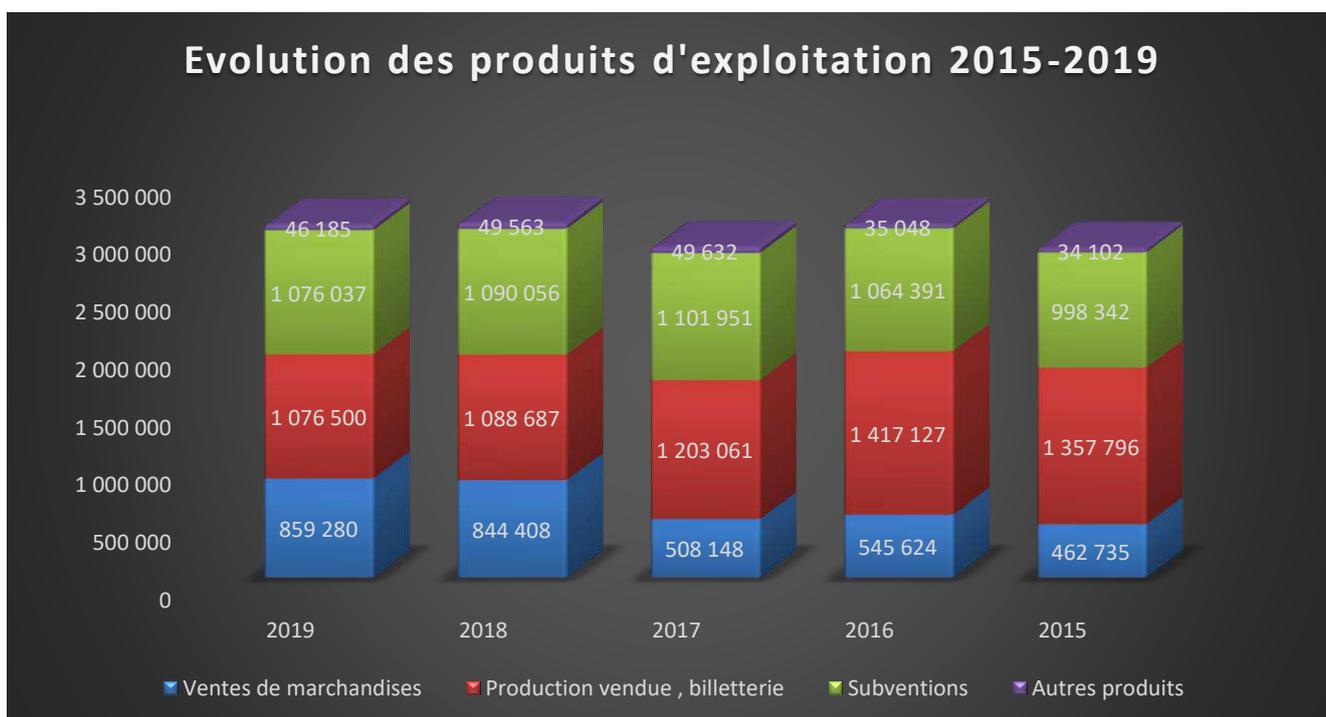
	2019	2018	2017	2016	2015
Consommation marchandises	252 546	236 431	190 925	184 864	170 832
Prestations spectacle	530 202	471 895	427 287	585 240	490 636
Charges externes	965 057	877 382	966 086	918 428	982 300
Impôts, taxes	39 561	37 574	34 031	39 889	32 634
Salaires et charges sociales	1 058 278	1 202 161	1 146 143	1 148 755	1 106 266
Dot amort et provisions	46 235	41 692	41 108	20 353	22 357
Aut charges (dt Sacem)	199 369	218 667	80 403	110 401	100 823
Total	3 091 248	3 085 802	2 885 983	3 007 930	2 905 848



Pour un total de 3 091 k€ contre 3 085 k€ en 2018 soit une augmentation de 6 k€.

✓ **Les produits d'exploitation :**

	2019	2018	2017	2016	2015
Ventes de marchandises	859 280	844 408	508 148	545 624	462 735
Production vendue, billetterie	1 076 500	1 088 687	1 203 061	1 417 127	1 357 796
Subventions	1 076 037	1 090 056	1 101 951	1 064 391	998 342
Autres produits	46 185	49 563	49 632	35 048	34 102
Total	3 058 002	3 072 714	2 862 792	3 062 190	2 852 975



Pour un total de 3 058 k€ en 2019 contre 3 072 k€ en 2018 soit une baisse de 14 k€.

Afin d'avoir une vision plus fine de l'activité propre de la Coopérative de Mai, il convient d'isoler les charges et produits liés au Festival Europavox. En effet, le mode de production du festival engendre une prise en charge importante de frais qui sont refacturés ensuite, ce qui a pour conséquence d'augmenter de manière significative le montant des charges et des produits d'exploitation.

Festival Europavox

L'impact du festival peut se chiffrer de la manière suivante :

✓ **Charges directes Europavox 2018 :**

Europavox - Charges	2019
Consommation marchandises	88 821,24
Prestations spectacle	1 163,00
Charges externes	81 746,80
Salaires et charges sociales	44 148,40

Aut charges (dt Sacem)	114 229,22
Total Charges	330 108,66

✓ **Refacturation :**

Europavox - Produits	2019
706 - Prestations annexes	88 115,73
707 - Refacturation Bar	242 092,39
708 - Produits d'activités annexes	
Total Produits	330 208,12

✓ **Sans le festival Europavox, les charges et les produits d'exploitation seraient les suivants :**

Produits d'exploitation hors Evox	2019
Consommation marchandises	163 725
Prestations spectacle	529 039
Charges externes	883 310
Impôts, taxes	39 561
Salaires et charges sociales	1 014 130
Dot amort et provisions	46 235
Aut charges (dt Sacem)	85 140
Total	2 761 139

Analyse du compte de résultat :

➤ **Les charges :**

Nous notons une augmentation notable des charges d'exploitation :

Compte 604 – Achats de spectacles : progresse de 58 307 € (+12%)

Compte 606 – Energie : augmentation de 9 411€ (+14%) - Cette augmentation est due à une augmentation importante des tarifs EDF, la consommation restant sensiblement comparable à l'année précédente. Nous étudions actuellement un changement de fournisseur d'énergie.

Compte 606 – Fournitures : augmentation de 4 520€ (+7%). Réfection des loges, réaménagement des bureaux (Nicole/Arnaud, Communication, administration), achat stop-chute, aménagement du Pavillon, achat gourdes.

Compte 607 – achats bar : progresse de 8 321,88 (+3%)

Compte 611 – Sous-traitance : augmentation de 7 515€ (+ 12%). Job Mission (Ménage) : + 4 860€, Avenir (lavage gobelet) :+ 1 110€, Fengshui : 1 560€

Compte 613 – Locations : augmentation de 41 159€ (+31%). Augmentation due à un nombre plus élevé de location auprès de STS et Delighter (location VP, matériel), location son Adamson (2 000€), loyer Pavillon sur l'année (seulement depuis mai en 2018), Frais technique aménagement des bars Europavox.

Compte 615 – Entretien et maintenance du bâtiment : baisse de 17 533€ (-22%). Moins de réparations techniques.

Compte 622 – Honoraires : Augmentation de 6 921€ (+ 30%), essentiellement due au Livre 20.

Compte 623 – Annonces/Publications : baisse de 5 664€ (-4%).

Compte 625 – Missions /réception : Augmentation de 31 192€ (+ 19%). Augmentation du compte « Réception » de près de 19 000€, il s'agit des frais de restauration des artistes. Augmentation du comptes « Missions » de 15 000€. Il s'agit des frais d'hébergement des artistes.

Compte 626 – Frais de communication : Baisse de 3 080€ (-15%) essentiellement sur le poste téléphonie fixe depuis le passage chez Abeille.

Compte 628 – Prestations de services : Augmentation de 12 142€ (11%). Prestige : + 6 700€, Arénamétrie : + 6 200€

Compte 637 – Taxes : Augmentation de 7 500€. Baisse de la CFE (- 3 000) mais cotisation Agephip (personnel handicapé) en augmentation de 10 000€.

Compte 64 – Masse salariale : Baisse de 142 000€.

Compte 65 – Concessions/Droits d’auteurs : Baisse de 20 770€ (- 9%). Baisse de la redevance bar Evox (-25 k€) mais augmentation de la Sacem (+5 400€).

Compte 67 – Charges exceptionnelles : Augmentation de presque 20 000€ due à une facture (aménagement des bars Evox) qui concerne 2018 et aurait dû être comptabilisée sur cet exercice-là.

➤ **Les produits :**

Compte 706 – recettes de billetterie : Légère baisse de 7 100€ (-1%). Les recettes de billetterie n’ont pas suivi l’augmentation des frais de production.

Compte 706 – Droits de location : Augmentation de 4 600€ (+ 29%) - la tendance qui consiste à acheter de plus en plus sur le site internet se confirme.

Compte 706 – Recettes de Coréa : Augmentation de 7 200€ (+99%)

Compte 706 – Locations de salles : Baisse de 27 200€ (-9%)

Compte 707 – Recettes de bar : Augmentation de 14 900€ (+2%) – Augmentation en lien avec l’augmentation des appros

Compte 707 – Refacturations : Augmentation de 10 350€ (+43%) – facturation résidence Cath Ringer

Compte 74 – Subventions : Baisse de 14 000€ (-1%). Augmentation de la subvention de la région avec le programme « Emergence » (+ 8 500€), arrêt de la subvention DAJL (- 6 000€), baisse subvention CNV (- 7 000€ fond d’urgence), baisse subvention fonjep (- 7 000) car comptabilisé 2 fois en 2018, plus d’aide à l’emploi (- 6 500€).

Compte 755 – Opérations faites en commun : - 5 000€ - Cosmo

Compte 75 – Mécénat : Baisse de 3 500€ (Pas de versement Decombat)

Compte 77 – Produits exceptionnels : Baisse de 5 000€ (étalement quote part subvention investissement console)

➤ **Explications :**

Nous observons cette année une forte augmentation de presque tous les postes de frais de production.

En terme d’activité :

2018 :

Concerts club : 25 (23 à – de 20€, 2 à + de 20€)

Concerts grande salle : 28 (14 à – de 25€, 14 à + de 25€)

Soit 53 concerts produits.

2019 :

Concerts club : 36 (31 à – de 20€, 5 à + de 20€)

Concerts grande salle : 31 (19 à – de 25€, 12 à + de 25€)

Soit 67 concerts produits

Progression de 14 concerts par rapport à 2018 (+ 26%), 11 de plus au club et 3 de plus en grande salle.

L’augmentation des frais de production est donc normale au regard de l’augmentation de l’activité. Ce qui l’est moins c’est que les recettes de billetterie n’ont pas suivi.

En terme de fréquentation, elle augmente d’environ 5 900 personnes payantes soit +19%.

Calcul du prix moyen du billet :	2019	2018
Billetterie	758 617,73	753 880,88
Fréquentation payante	36455	30552
Prix moyen du billet	20,809703	24,675336

Ratio Achat de concert/CA Billetterie	2019	2018
Achat de concerts	530 202,34	471 894,77
Billetterie	758 617,73	753 880,88
Ratio	1,430808	1,5975614

Locations de salle :

Concerts : 7 en 2018, 12 en 2019 mais 3 au club

Privées : 8 en 2018, 4 en 2019